



BAKOM	
10. JULI 2023	
Reg. Nr.	
DIR	<i>Cepu</i>
RO	
M	<i>Quig</i>
IR	
TP	
KF	
RA	

P.P. CH-1951
Sion

Poste CH SA

OFCOM
Division Médias
Monsieur le Directeur
Bernard Maissen
Rue de l'Avenir 44
2501 Biel/Bienne



Date 5 juillet 2023

Consultation sur les candidatures à une concession de diffusion locale-régionale pour la période 2025 à 2034 dans les zones de desserte avec candidatures concurrentes

Monsieur le Directeur,

Le Conseil d'Etat vous remercie de lui permettre de se déterminer dans le cadre de l'objet cité en titre.

Le canton du Valais est concerné par cette consultation uniquement dans la mesure où le district de Monthey est situé dans deux zones de dessertes, celle du Valais et celle de Vaud – Fribourg. Or, pour la zone desserte Vaud-Fribourg, deux candidatures concurrentes ont été remises à l'OFCOM.

Les diffuseurs bénéficiant actuellement d'une concession pour le district de Monthey (Canal 9 et Vaud-Fribourg TV SA) sont en place depuis 2008. Ces médias bénéficient d'une solide expérience dans l'accomplissement du mandat de service public qui leur est confié, c'est pourquoi l'Etat du Valais privilégie le maintien du statut quo.

En vous souhaitant bonne réception de notre détermination, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

Christophe Darbellay



La chancelière

Monique Albrecht